

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE,



COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé et publié tous les jours par J. BAYON, DELAUP & DUCLERE, à l'encouragement des rues de Chartres et St.-Louis.

No 189.

NOUVELLE ORLÉANS, VENDREDI, 2 JUILLET 1830.

Vol III

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours : le prix de l'abonnement est d'un AN par mois, payable à la fin de chaque mois. On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE
Des Matrichoches 12c. classe
De 1830—Devant se tirer possiblement à la Bayou, Samedi 10 Juillet.

| PROSPECTUS | | |
|------------|----------|-----------|
| 1 lot de | \$10,000 | \$10,000 |
| 1 " | 5,000 | " 3,000 |
| 1 " | 1,800 | " 1,800 |
| 1 " | 1,400 | " 1,400 |
| 1 " | 1,200 | " 1,200 |
| 1 " | 1,000 | " 1,000 |
| 1 " | 500 | " 3,000 |
| 1 " | 300 | " 1,800 |
| 1 " | 200 | " 1,200 |
| 156 " | 50 | " 7,600 |
| 155 " | 30 | " 4,800 |
| 624 " | 5 | " 4,992 |
| 780 " | 8 | " \$1,200 |

8,780 Lots \$73,080
15,600 Billes blancs.
Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre tirages avec trois des numéros tirés sur les 30, 936 avec deux et 7,920 avec un seul numéro. Les billes restantes au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billes blanches.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera quatre cent fois et le billet qui aura les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.

Et les cinq autres billes qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre qui vient, auront droit à ce qu'il leur revient respectivement, comme suit :
No 1, 3 et 2..... 3,000
2, 1 et 3..... 1,800
3 et 1..... 1,400
1, 2 et 1..... 1,200
2, 1 et 2..... 1,000

Les 6 autres billes qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 1er, 2e, et 3e, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à \$500.

Les 6 autres billes qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 2e, 3e, et 4e, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit à \$300.

Les 156 billes qui auront deux des numéros sortis, savoir : le 3e et le 4e, auront droit à \$200.

Les 156 billes qui auront deux des numéros sortis, les 1er, et le 2e, auront droit à \$30.

Tous les autres billes, au nombre de 624, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à \$8.
Les 780 billes, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à \$4.
Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra servir droit à un prix moindre que celui qui a été obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.
Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N° 18.
Prix des Billes.
Entier \$4, demi 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16 ; demi et quart en proportion.
J. B. FAGET—Directeur

Toile d'Allemagne.
200 pièces d'atelles : 600 du. Estoupilles, 450 du. Bretagne, ayant droit au drawback. Vendre par W. & J. MONTGOMERY, No 46, rue de la Commune.

Le sous-signe voulant quitter le pays, ou être à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c. : les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Saulet. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans ledit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.
92 mars—1in L. FOUCHER.

A VENDRE—Environ soixante-dix quintaux de SALSPEÏRE, venant de l'Amérique par la goëlette Maria-Venancia, et ayant droit au drawback. S'adresser à l'encouragement de la Place d'Armes et de la Levée, face à la Halle, à 10 mai—12 HAMON PLANAS.

AVIS—La personne qui a acheté un ot de bois de CAMPECHE, vendu il y a peu de jours par la Corporation, est invitée à venir connaître son nom et sa demeure, rue Royale, No 116.
26 Mai.

COUR DE PAROISSE—Pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, le 18 Juin 1830. —Présent l'hon. James Pitot—Amant Désiré Le Baron contre ses créanciers.—La cession des propriétés du pétitionnaire dans cette affaire, est acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers ; et il est ordonné qu'une assemblée de ces dits créanciers ait lieu en l'étude de Mr. G. R. Stringer, notaire public, le 5 de Juillet prochain, aux fins mentionnées dans la pétition. Et il est plus décerné que jusqu'à l'époque de cette réunion, toutes poursuites contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire sont et demeurent suspendues.—Pour copie conforme. S. BLOSSMAN, Adjoint au greffier. 19 juin—13

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants :
10 Balles Brin jaune pour moustaquaire ;
4 Do. Coutil fil de coton ;
4 Do. Leontine pour pantalons et vestes ;
12 Do. Fil de Rennes ;
20 Do. Leines assorties ;
4 Doucauts Fil à Seine, pour emballage ;
400 Bques Via Rouge assorti, de Bordeaux ;
1000 Caisse do. do.
500 Do. Blanc do. do.
25 Tierçons Vin Blanc, Sauternes et Graves ;
20 Fûtes Eau-de-vie de Cognac ;
100 Caisse Equeurs assorties ;
100 Do. Fruits à l'Écarlate ;
20 Do. Sardines à l'huile et crues ;
15 Mailles Eau-de-Cologne ;
12 Caisse Serrures de 4 à 10 pouces, et autres ferments ;
25 Barils Café de St. Jago de Cuba, etc. etc. 2 mars.

MAGASIN D'ÉPICERIES ET DE LIQUEURS.
Rue Dumaine, No. 4, près du Marché.
JOHN LONGMIRE à l'honneur d'annoncer à ses amis, aux capitaines de navires et de bateaux à vapeur, et aux habitants de la ville et des environs, qu'il vient d'ouvrir le magasin ci-dessus, où il aura constamment un assortiment d'épicerie, de vins, de liqueurs spiritueuses, d'ale, de porter, de cidre, de cigares &c. le tout de première qualité, et il sollicite respectueusement leur patronage.

N. B. Il satisfait promptement aux ordres qui lui seront donnés pour la campagne et les approvisionnement des familles.
11 mai—1m.

CENT MILLIERS de Cigares de la Havane, venus par le Charriot, et à vendre à l'Hotel des Etrangers, en caisses, quarts de caisse, demi quarts, &c, par 27 Av.—3 RACHE CONSTANT

UNE Dame Française pouvant enseigner tout ce qui constitue l'éducation d'une jeune personne, et en ayant fourni la preuve depuis qu'elle habite la Louisiane, désirerait trouver une famille, soit à la ville soit à la campagne, où on la chargerait de l'éducation d'une ou de plusieurs demoiselles.

S'adresser pour plus amples renseignements à Mr. Louis Guibé, près la Bourse. 19 Avril—3jus.

COUR DE DISTRICT—Jeudi 10 Juin 1830. Thos. B. Willard contre ses créanciers. Sur motion de Mr. A. M. K. Buchanan, avocat des syndics des créanciers de l'insolvable ; il est ordonné par la cour que les créanciers du dit insolvable et autres intéressés déduisent d'ici à Mercredi 21 du courant, les raisons pour lesquelles le tableau de distribution enregistré le 31 Mai dernier, ne serait pas homologué et confirmé, conformément à la loi.
12 juin—3 Greffier.

AVIS—La société qui a existé entre les sous-signés, sous la raison de BRAUD & Co., est dissoute par consentement mutuel, depuis le 18 du mois dernier.
J. BRAUD, D. ST. VILME.

Le sous-signe annonce qu'il continue le même genre d'affaires, dans le même local, rue St. Pierre, entre les rues Bourbon et Dauphine.
12 Juin—3 D. ST. VILME.

PARTIS marrons de la demeure de Dr Fortuneau, située paroisse St. Charles (rive gauche du fleuve), dans la nuit du 6 au 7 du courant.
Le nègre BEN, âgé de 17 à 18 ans, depuis deux ans dans le pays parlant anglais et français, ayant une cicatrice au-dessus de l'œil droit, cheveux clairs, et étant un peu bancal.

Le mulâtre RENDON, âgé d'environ 28 ans, ayant une chevelure bien fournie, et relevé, taille d'environ 5 pieds 2 pouces français, ne parlant qu'anglais ; ayant sur les bras diverses figures à la manière du marin, et particulièrement un Christ.
Dix piastres de récompense seront données pour chacun des dits esclaves, à celui qui les conduira à la geôle, et en donnera avis à Mr. Arsène Blanc.
9 Juin—5

AVIS—La société venant qui existait entre Mr. Louis Chauveau et les sous-signés pour les affaires de courtage et de commission en cette ville, sous la raison de J. DUFOUR & Cie, est dissoute depuis le 27 du courant par la mort de Louis Chauveau ; les sous-signés sont chargés de la liquidation et déclarent que la saidite société de J. Dufour & Cie, ne doit rien.
Nlle Orleans, le 31 Mai 1830.
JEAN DUFOUR, J. P. DESBOIS.
1er. Juin—3 Rue de Chartres, No. 134.

\$ 10 de récompense.
PARTI marron de chez le sous-signé, le griffe ou mulâtre foncé, nommé HENRY NOE, âgé d'environ 24 à 25 ans, taille de 6 pieds, mesure anglaise, ayant les cheveux comme un indien, parlant anglais et très peu français, ayant l'œil droit malade. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le ramènera à son maître, ou le logera en prison.
Les capitaines de navires et autres sont priés de ne point donner asyle au dit esclave, sous peine d'être poursuivis selon toute la rigueur de la loi.
C. NAGEL, Rue Toulouse.
17 Juin—4

COUR DE DISTRICT—P. B. Leralde et autres, vs. Pierre Derbigny.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé, il sera exposé en vente à la Nouvelle-Bourse, au coin des rues de Chartres et St. Louis, le jeudi 29 Juillet, à une heure de l'après midi, un LOT DE TERRE situé dans le faubourg Ste. Marie, mesurant 120 pieds 11 pouces, à la rue de la nouvelle levée, entre les rues Julie et St. Joseph, sur 116 pieds de profondeur, de la rue de la Levée à la rue Tchoupitoula, et 112 pieds 11 pouces sur la rue Tchoupitoula, ainsi dans le dit procès.
G. W. MORGAN. 26 juin. 3trif.

ATTENDU que depuis le commencement du procès ci-dessus mentionné, et par un acte passé devant Mr. Felix de Armas, notaire public, le 31 Mai 1828, le Lot de terre ci-dessus décrit, qui était hypothéqué aux demandeurs ou la plus grande partie d'icelui, a été vendu par feu Mr. Pierre Derbigny le défendeur, de son vivant, à M. Samuel Hermann père, et Samuel Hermann fils, qui, par ce même acte, ont contracté l'engagement formel et positif de payer et satisfaire le jugement qui pourrait être rendu dans le dit procès, jugement qui depuis a été rendu en faveur de ces demandeurs par la Cour Suprême de cet Etat.

Et attendu que les dits sieurs Saml. Hermann père, et Samuel Hermann fils, manquent de remplir leur dit engagement ; les demandeurs ont requis à être vendue la terre en trois portions marquées A B et C, telle qu'elle a été vendue aux dits sieurs Samuel Hermann père, et Samuel Hermann fils, par l'acte notarié ci-dessus rappelé, et telle que la terre est divisée sur un plan qui en a été fait, le même jour 31 Mai 1828, par Mr. Joseph Pilté, greffier de la ville, l'original duquel plan est annexé à l'acte notarié susdit.

Une copie de ce plan est affichée au café de la bourse d'Heuwitt, où elle sera laissée jusqu'au jour de la vente, laquelle suivant les directions des demandeurs, se fera dans l'ordre suivant : 1o. La portion désignée par la lettre A, formant encougnure des rues St. Joseph et Lafayette, ayant, mesure américaine, 135 pieds et 1 pouce de face à la rue St. Joseph ; 112 pieds de face à la rue Lafayette ; séparée de la propriété de Mr. Daniel T. Walden par une ligne de 112 pieds 11 pouces, parallèle à la rue de la nouvelle Levée, et dans le fond par une ligne de 135 pieds parallèle à la rue St. Joseph. La portion B formant aussi encougnure aux rues St. Joseph et Lafayette et faisant face à la portion A ; ayant même mesure, 106 pieds 11 pouces de face à la rue St. Joseph ; 112 pieds de face à la rue Lafayette, séparée de la propriété de Mr. Saml. Kuhn par une ligne de 112 pieds 11 pouces parallèle à la rue de la Nouvelle Levée, et dans le fond par une ligne de 111 pieds 11 pouces parallèle à la rue St. Joseph.

La portion C formant encougnure des rues St. Joseph et Tchoupitoula, ayant, même mesure, 100 pieds de face à la rue St. Joseph, et 55 pieds 6 pouces de face à la rue de Tchoupitoula, séparée de la propriété de Mr. Saml. Kuhn par une ligne de 55 pieds et 6 pouces parallèle à la rue Tchoupitoula et par une autre ligne de 100 pieds parallèle à la rue St. Joseph.

L. MOREAU, D. SEGHERS. Avocats de P. Leralde et de C. Leralde, les demandeurs dans le procès ci-dessus mentionné. 26 juin—3

LES sous-signés ont l'honneur de prévenir Messieurs les habitants et négociants de cet état, qu'ils ont formé une nouvelle société à dater de ce jour, pour les affaires de courtage, de change et la commission en générale, sous la raison de JEAN DUFOUR & Desbois ; ils espèrent que par leur zèle et l'activité qu'ils mettront à remplir les ordres qu'ils recevront, ils pourront satisfaire ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance.
Nlle Orleans, le 1er. Juin 1830.
JEAN DUFOUR, J. P. DESBOIS.
1er. Juin—3 Rue de Chartres, No. 134.

A Vendre.
Une superbe Barouche faite à Philadelphie, s'adresser rue Royale, No. 280, dans la cour.
17 juin—2

D. ST. VILME.
Rue St. Pierre, numéro 127.
(Entre Dauphine et Bourbon)
TIENT constamment de la BIÈRE PORTER et ALE, de Philadelphie, en boucads, barils et bouteilles ; ainsi, que du CIDRE de Newark, en barils et en caisses.
13 avril—1

AVIS—Mr. B. MONTREIL ayant été nommé agent du collège de Ste. Marie, Barrons, Perry Conty, Missouri, les parents qui doivent pour la pension et les comptes des enfants qui sont dans le dit collège, sont priés de payer entre ses mains, et ceux qui désiraient avoir des renseignements sur cet établissement, de s'adresser également à lui.
Les personnes qui doivent ou qui pourraient devoir à cet établissement, et qui résident à la campagne, sont invitées à faire connaître leur chargé d'affaires à la Nlle. Orleans, afin que Mr. Montreuil s'adresse à eux.
J. M. ODIN, Président.
21 Juin—56, 2ps.

AVIS—AUGUSTIN JENFREU, professeur de son état et sucrier, établi au faubourg Marigny, rue de la Levée, propose à Messrs. les habitants qui désireraient avoir des sujets méritants de prendre des apprentis, savoir des fond-tre en état de faire la rouaison et cuire les fondes de citerne, même ayant que leur terme soit fini, ils acquiescent non seulement les connaissances de sucrier, mais des procédés de raffinerie propre à neutraliser l'acide en cas que les cannes se trouveraient avariées, (tels que ceux qui s'employaient chez Mr. Bienville et autres, Panade que les orangiers furent gelés.)
Le sieur JEANPREAU désirerait trouver une personne établie dans le commerce, qui voudrait s'associer, elle se chargerait de vendre des sucres, fonds de citerne, &c. ainsi que de la vente. 20 Juin—21c2j.



Panacée de Swaim.
Prix : 32 la Bouteille.

Pour la cure des scrofules, de la syphilitique, des rhumatismes, des ulcères, des tumeurs blanches, des maladies de foie, &c.

Cette Panacée a acquis une vaste célébrité dans presque toutes les parties du monde, autant par l'emploi qui en a été fait dans les hôpitaux que dans les cures particulières. Depuis dix ans, l'efficacité de ce remède a prouvé qu'il est ce qu'on peut employer de mieux pour la guérison des scrofules, des ulcères chroniques, de la poëie, des rhumatismes, des maladies de la peau et des os, des tumeurs blanches, et généralement de toutes les affections qui ont le caractère de l'ulcération ; ainsi que des maladies nerveuses auxquelles sont sujettes les constitutions faibles ; surtout il a été trouvé efficace contre la syphilitique et toutes les affections qui en résultent, telles que les ulcères au larynx, au nez et au gosier, les assoupissements, &c. et tous les maux qui résultent de l'usage inconsidéré du mercure, &c. Des expériences répétées ont prouvé que c'est un printemps et à l'automne, un préservatif précieux pour les personnes bilieuses ou débiles, et que son application dans les cas d'affections nerveuses et dyspeptiques comme pour les maladies intérieures dont les caractères annoncent que les poumons sont atteints, produit les plus heureux résultats.

Les effets extraordinaires de ce médicament lui ont valu l'approbation et les louanges d'une foule de personnes qui en ont fait usage, aussi bien que d'un très-grand nombre de médecins de la plus haute respectabilité et d'une pratique étendue. Voici quelques unes des attestations délivrées par ces personnes :

DU Dr. W. GIBSON, professeur de chirurgie à l'Université de la Pensylvanie, chirurgien et professeur de clinique à l'Alms House, à l'Infermerie, &c. &c.
J'ai employé très fréquemment la Panacée de Swaim, tant dans les hôpitaux que dans les traitements particuliers, et j'ai trouvé que c'est un remède efficace contre les maladies chroniques, syphilitiques et scrofuleuses, et les affections cutanées les plus obstinées.
New-York, le 1er Mai 1824.
W. GIBSON, M. D.

DU Dr. Thomas Parke, Président du Collège des Médecins de Philadelphie, ci-devant médecin de l'Hôpital de la Pensylvanie, pendant quarante-cinq ans.
Après avoir été témoin de l'effet extraordinaire de la Panacée de Swaim sur R. C. Trémoine, et d'après le témoignage authentique de plusieurs de nos plus célèbres chirurgiens, je suis porté à croire que c'est un remède très utile dans toutes les cas d'affections chroniques, scrofuleuses, syphilitiques, ou provenant de l'emploi du mercure, ainsi que dans beaucoup d'autres maladies.
Philadelphie, (rue Locust) 1824.
THOMAS PARKE, M. D.

Le propriétaire garantit que cette Panacée ne contient ni mercure ni aucune autre drogue d'un effet semblable.
Pour mettre le public en garde contre les falsifications, la Panacée sera mise à l'avenir dans des bouteilles rondes cannelées en long, et portant les mots : "Swaim's Panacée—Phila.", fondus dans le verre ; et le papier qui recouvre le bouchon, est signé par le propriétaire. Ces bouteilles seules sont vraies ; elles sont très fortes et ne courent pas risque de se rompre, même dans les climats les plus chauds.
Wm. SWAIM, Propriétaire.
Philadelphie.

On trouvera toujours chez les sous-signés, au prix de Philadelphie, un grand assortiment du médicament ci-dessus.
C. MORGAN & BROTHERS. Rue de la Levée, No. 24. 5 avril—5m.

GUILLAUME a l'honneur de prévenir le public, que les bains de l'Hotel de la Marine sont en grande activité ; il n'a rien négligé pour que les personnes qui désirent être servies avec promptitude n'aient rien à souhaiter tant pour l'exactitude que pour la propreté.

On trouvera aussi dans cet établissement des consommés de santé, des bouillons rafraichissants et une carte variée pour les personnes qui voudront déjeuner en sortant du bain, en prévenant le garçon dix minutes d'avance.—Le prix des bains est de 4 escalins.
4 mai—30f.

FROMAGE DE GOSHEN.
L'indébarquement du navire Talma, et à vendre par le sous-signé, 50 CAISSES FROMAGE DE GOSHEN.
BERNARD TURPIN. Rue Royale No. 115. 28 mai.

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants reçus par l'Ajax de Bordeaux.
40 Mérons vinaigre blanc 1ère qualité,
75 balles fruits à l'eau de vie,
25 do. liqueurs superflues,
Importations américaines.
200 Bques vin de Bordeaux,
14 pipes eau de vie de Cognac,
70 balles de laine blanche, 5me. preuve
600 Caisse vin rouge et blanc,
25 balles de lignes assorties,
10 do. brin jaune pour moustaquaire,
8 do. coutil fil et coton,
10 do. fil de rennes,
15 balles eau de cologne,
4 balles écaillures en lièges,
4 Caisse diverses à l'huile, &c. &c.
2 Juin—5

Drogues et Médecines
En Gros et en Détail.
Les sous-signes ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont constamment un magasin d'un assortiment complet de LIQUEURS et de MÉDICAMENTS Français, qu'ils offrent à vendre à un prix modéré.
F. C. FOURNIER & Cie,
Rue des Tchoupitoula, No. 75.

N. B.—On trouvera toujours chez eux des boîtes de médecine de toutes les nations, de différentes espèces, pour les habitants, les balles à vapeur et les navires. Ils se chargent aussi de réparer et de ré-assouplir avec le plus grand soin et le plus grand promptitude de ce qui peut être bien utile.

MONTRE VOLEE.
Il a été volé à bord du navire Aleya, il y a deux jours une MONTRE en or, en argent et à double boitier, numérotée 18023, fabriquée par Christian à Dublin, avec un cadret en pierre. Une récompense honnête sera donnée à celui qui la rapportera à l'imprimerie de cette feuille. 15 mai—3

A VENDRE.
Un TERRAIN situé au faubourg La-cour, encougnure des rues Erato et Frianer, sur lequel il y a une maison neuve en bois, de 64 pieds de long, sur 24 de large ; composée de quatre chambres dont deux avec cheminées, galerie de vant et un cabinet à chaque extrémité, dans la cour un puits dont l'eau est bonne à boire, et jardin sur la façade, mesurant 60 pieds quarré.
Si ledit terrain n'est pas vendu à l'amiable d'ici au 21 Juin prochain, il le sera ledit jour à la Bourse Hewitt, par T. Mossey, encanteur. Le dit terrain a 60 pieds de face sur 120 de profondeur. S'adresser pour les conditions au propriétaire qui y réside. 21 mai—1m

Chaussures du Nord.
Les sous-signes ont reçu par le navire TALMA, de New-York, un très-joli assortiment de chaussures de 1ère qualité et de choix, qu'ils vendront à des prix modérés.
2 Juin
J. G. ARRAIZ & Co.

COUR DE PAROISSE pour la Ville et Paroisse de la Nlle Orléans, le 7 Juin 1830.—Présent l'hon. James Pitot—Solo mon Audier contre ses créanciers.—Il est ordonné par la Cour que la cession des propriétés du pétitionnaire soit acceptée pour le bénéfice de ses créanciers ; et qu'une assemblée de dits créanciers ait lieu en l'étude de Y. Lewis, Esq., notaire public, le 21 de Juin courant, afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire. Jusque là, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues.
Je certifie ce que dessus.
Thos. S. KENNEDY Greffier.
9 Juin—7

ACADEMIE D'ESCRIME
Le Sieur ANTOINE GENNI, ancien professeur et Académicien d'escrime de l'École militaire de St. Cyr à Versailles, a l'honneur de prévenir les jeunes amateurs de cette ville qu'il a ouvert une salle d'escrime, rue Toulouse No. 100, et que tous les Dimanches il y aura des assauts d'armes, pour les élèves et amateurs.
Entrée gratis.
4 Juin—6

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Le Sieur HALPHEN est domicilié au domicile du No. 13 de la rue St. Louis, au No. 63 de la même rue, entre Chartres et Royale, vis-à-vis le bureau des hypothèques.
3 juin—6

HUNDRED THOUBAND Having received by the Charriot and for sale at the Hotel des Etrangers, in boxes, quarter boxes &c.
Ap 27—3 RACHE CONSTANT

DEMANDE D'UN OUVRIER.
ON désirerait trouver immédiatement un homme capable de faire un moulin à piler le riz. S'adresser au bureau de cette feuille.
14 mai—4

H. PARRIZOT, Luthier et Facteur de Forte-piano rue d'Orléans, No. 13.—Continue comme par le passé, à se livrer à toutes espèces de réparation d'instrument de musique. Il accorde aussi les pianos soit par abonnement, soit à tant par fois. Il se transporter promptement sur ses habitations, toutes les fois que l'on aura besoin de ses services. Les personnes qui lui auront l'honneur de l'employer, peuvent compter sur son zèle et son exactitude à les satisfaire.
12 juin—4

